

DIEU JUGERA LES JUGES

TOUT blême, avec des yeux cerclés de rouge, un regard flottant de fauve sournois, la bouche fendue d'un sourire vague et niais, Emile Gaudot est assis au banc des prévenus, dans la salle de la cour d'assises d'un chef-lieu de département, non loin de Paris.

Au-dessus des juges, face à face à la salle, un grand christ étend ses bras ; vision sereine dans ce prétoire dont l'atmosphère est faite des miasmes du vice et du crime.

Les juges sont à leurs sièges ; à leurs places les jurés. Après les questions d'usage, le président continue : « Gaudot, vous avez assommé Rosine Ménié pour lui voler quarante sous ; vous espériez trouver chez elle une plus forte somme ; sans cela vous n'auriez pas commis votre crime.

GAUDOT. — J'sais pas M'sieu.

LE PRÉSIDENT. — Comment, vous ne savez pas !...

GAUDOT. — Ma foi, non !... qu'est-ce que ça pouvait faire ! une vieille carcasse de plus ou de moins ! Moi, je travaille à n'importe quel prix.

LE PRÉSIDENT. — Votre cynisme révolterait des cannibales. Quand on songe que vous n'avez que dix-sept ans, Gaudot, et que vous avez déjà un formidable dossier, on se demande à quelle école d'infamie vous avez appris tous les secrets du mal.

GAUDOT. — Ça pousse tout seul, Monsieur le Président !

LE PRÉSIDENT. — Vous reconnaissez exacts tous les détails énumérés dans l'acte d'accusation.

GAUDOT. — J'avouerai tout ce qu'on voudra : je m'en fiche comme un poisson d'une pomme.

LE PRÉSIDENT. — MM. les jurés apprécieront votre attitude. Je donne la parole à votre défenseur.

M. SAINT-APPERT, *défenseur de Gaudot*. — « Messieurs, ma tâche est bien simple, car l'accusé a tout avoué. Je n'ai pas à le défendre, puisque je ne vois pour lui aucune issue à la miséricorde. Aussi je serai bref.

« Mais si la justice lui demande compte de son crime, vous me permettez de demander compte, à mon tour à la justice, de son arrêt.

« Quel sera-t-il ? Je l'ignore. Mais, quel qu'il soit, il y a ici